

## Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Ville durable. Tel est le thème du séminaire qu'organiserà l'Ambassade de France en marge du salon Pollutec le 30 octobre prochain à Casablanca. Cette rencontre a pour but de mobiliser les acteurs locaux sur la thématique de la ville durable au sens large (infrastructures, urbanisme,

empreinte écologique, dimensions économique, sociale et culturelle...) et d'initier des débats impliquant tous les niveaux d'acteurs concernés par la problématique urbaine. Au-delà des débats d'idées, ces échanges permettront également aux entreprises françaises, marocaines et africaines présentes d'identifier des partenariats possibles et de faire émerger des solutions développées sur le continent africain en matière de ville durable. Elles seront un jalon important dans la préparation du Sommet Afrique-France 2020 qui se tiendra du 4 au 6 juin 2020 à Bordeaux. Ce sommet, souhaité et initié par le Président de la République, associera les 54 chefs d'Etat du continent africain, l'Union africaine, le Secrétaire général des Nations unies et toutes les parties prenantes de la ville, africaines et françaises (autorités locales, entreprises, société civile). Il comprendra une séquence officielle, des manifestations sportives et culturelles et, au cœur de l'événement, la « Cité des solutions », un salon professionnel qui visera à promouvoir des solutions concrètes pour les villes et les territoires. Le service économique régional est à la disposition des acteurs intéressés pour les associer à cette initiative. ▶

## L'économie en mouvement

### Un chiffre en perspective

# 2 %

La Banque Centrale a abaissé le taux de réserve monétaire obligatoire à 2 %

Bank Al-Maghrib a tenu le 24 septembre sa troisième réunion trimestrielle de l'année. Si la banque centrale marocaine a maintenu son taux directeur à 2,25 %, le taux de réserve monétaire a été baissé de 4 à 2 %. Le taux précédent n'avait pas varié depuis juin 2016.

Cette baisse devrait permettre de financer les besoins de l'économie en libérant sur le marché monétaire plus de 11 Mds MAD. Le besoin de liquidité bancaire s'était en effet creusé à 95,5 Mds MAD en moyenne hebdomadaire en août 2019, reflétant essentiellement l'expansion du cash. Conséquence de cette mesure, la banque centrale anticipe un besoin de liquidité hebdomadaire de 77,6 Mds MAD au terme de 2019 et de 96 Mds MAD à fin 2020.

Dans ce contexte, le crédit bancaire au secteur non-financier, qui s'était accru de 3,7 % à fin juillet, devait terminer l'année au même taux de 3,7 % avant d'accélérer sa progression à hauteur de 4,7 % au terme de 2020. Soutenant le crédit, l'abaissement du taux de réserve monétaire devrait également avoir des conséquences sur l'inflation. La hausse générale des prix a en effet nettement ralenti en 2019, se situant à 0,2 % sur les huit premiers mois de l'année. Bank-Al-Maghrib anticipe une faible reprise à 0,4 % au terme de 2019.

▶ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

## La Chronique économique

### Le patronat a tenu sa 2<sup>ème</sup> Université d'été

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a fait sa rentrée avec la 2<sup>ème</sup> édition de son Université d'été, les 13 et 14 septembre derniers à Casablanca. Nicolas Sarkozy était l'invité d'honneur de cette manifestation. A noter également la présence de Jean-Louis Borloo et de deux anciens Premiers Ministres africains, Lionel Zinsou et Amina Touré. Cette 2<sup>ème</sup> édition avait pour thème « L'Entrepreneuriat : axe central de notre modèle de développement ». Devant une assistance nourrie, Salah-Eddine Mezouar, président de la CGEM, a mis en exergue l'insuffisance de la croissance et de l'investissement privé (25 % de l'investissement total) et l'environnement des affaires peu propice à l'entrepreneuriat. En réponse, le ministre de l'économie et des finances, Mohamed Benchaâboun, a indiqué que les 40 Mds MAD d'arriérés de TVA ont été remboursés fin 2018 à hauteur de 33 Mds.

En 2019, le rythme de remboursement est conforme aux prévisions. Le ministre a annoncé que la loi-cadre sur la fiscalité, qui accompagnera la loi de finances 2020, inscrira le principe de neutralité de la TVA. M. Benchaâboun a également confirmé la baisse à 35 jours en moyenne des délais de paiement pour les marchés publics et à 55 jours pour les entreprises et établissements publics. Le ministre a en outre rappelé la réforme des financements de la Caisse centrale de Garantie et le soutien de 25 000 PME en 2019. Pour sa part, le ministre de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalami, est revenu sur l'avancement du projet très attendu de Charte de l'investissement, plus favorable aux territoires et startups innovantes.

▶ christine.brodiak@dgtresor.gouv.fr

## Secteur à l'affiche

### Catastrophes naturelles au Maroc : mise en place d'un système intégré pilote d'aide à la gestion de crise en cas d'inondation

Le Maroc a la volonté de mener une politique ambitieuse de gestion des risques, et notamment des risques d'inondation (70 % des événements extrêmes impactant le Royaume). Aussi, un projet de système pilote intégré d'aide à la gestion de crise en cas d'inondation a été lancé au Ministère de l'intérieur le 24 septembre dernier.

Le projet est constitué de deux volets principaux : la mise en place d'un Centre opérationnel de veille, d'alertes et d'aide à la gestion de crise inondation et d'un Centre de prévisions des crues. Il sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat noué entre différents acteurs, et notamment : Ministère de l'intérieur, Direction de la météorologie nationale, Direction de la recherche et de la planification de l'eau du Ministère chargé de l'eau, 4 Agences de bassins hydrauliques (Draa-Oued Noun, Sebou, Bouregreg-Chaouia et Tensift). Il préfigurerà la mise en place d'un dispositif national qui sera menée sous la coordination du Ministère de l'intérieur.

Predict Services, filiale de Météo France, Airbus Defense and Space et BRL, intervient en tant qu'expert de la gestion de risques et des organisations de crise pour faire face au phénomène d'inondation. L'entreprise française, leader de la prévention des risques hydrométéorologiques, assiste aujourd'hui plus d'une commune sur deux en France et intervient régulièrement à l'international.

► [laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr)

## Relations France-Maroc

### 13<sup>ème</sup> colloque international des finances publiques de FONDAFIP : la France et le Maroc unis par le défi commun des finances locales



M. Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume, Mme Hélène Le Gal, Ambassadrice de France au Maroc, M. Mohammed Benchaâboun, Ministre de l'Économie et des Finances, et Mme Marie-Christine Esclassan, Secrétaire générale de FONDAFIP.

L'Ambassadrice de France au Maroc, Mme Hélène Le Gal, est intervenue le 20 septembre dernier à la 13<sup>ème</sup> édition du colloque annuel du think-tank FONDAFIP, aux côtés de M. Mohammed Benchaâboun, Ministre de l'Économie et des Finances, M. Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume, et Mme Marie-Christine Esclassan, Secrétaire générale de FONDAFIP, sur le thème des finances locales au Maroc et en France dans un monde en mutation.

Le programme a permis de comparer les enjeux des finances locales au Maroc et en France, alors que l'architecture fiscale des collectivités territoriales est sujette à de profondes réformes dans les deux pays. Le Maroc est engagé sur la voie de la régionalisation avancée et s'attèle aux questions de la fiscalité locale à travers le prisme des recommandations des Assises de la Fiscalité qui se sont tenues en mai dernier, lesquelles proposent une fiscalité intégrée, porteuse de davantage d'équité économique, sociale et territoriale. Ces réflexions tendent ensemble à répondre au besoin d'édification d'un nouveau modèle de développement. Pour sa part, l'Ambassadrice a rappelé que la France connaîtra prochainement un nouvel acte de décentralisation, un nouveau pacte territorial qui portera sur les politiques de la vie quotidienne telles que le logement, le transport, ou encore la transition écologique.

Ainsi, les différents panels ont permis de se pencher sur les questions de la gouvernance des finances locales, de leur gestion, et des partages de compétence entre l'échelon national et local. Les questions du rééquilibrage territorial et de la réduction des inégalités territoriales ont été abordées de manière centrale. Sur ces enjeux des finances locales, l'Ambassadrice de France a rappelé que les deux pays sont unis par des défis communs.

► [arthur.francois@dgtrésor.gouv.fr](mailto:arthur.francois@dgtrésor.gouv.fr)

## Affaires à suivre



**Le Maroc : premier client de la Banque africaine de Développement.** A fin septembre, le portefeuille actif de la BAD totalise un engagement de 3 Mds USD sur 35 opérations. Cet engagement se répartit dans les secteurs de l'énergie (31,5 %), du transport (19,8 %), de l'eau et assainissement (15,5 %), des opérations multisectorielles et de développement social (12,7 %), du privé (11,2 %) et de l'agriculture (9,4 %). Depuis le premier projet au Maroc (1970), la Banque a financé 170 opérations pour un montant de plus de 10 Mds USD ►► **Startup Hub : coup de pouce public aux start-ups marocaines.** Un portail web baptisé "Startup Hub", permettant la dématérialisation du traitement des demandes des start-ups souhaitant obtenir le label de « Jeunes entreprises innovantes », a été lancé le 18 septembre à Rabat. Ce label permet notamment de bénéficier de l'octroi de cartes de paiement internationales. La plateforme a été mise en place par l'Agence de développement du digital (ADD) en partenariat avec d'autres acteurs et notamment l'APEBI, la CCG et l'Office des changes. Elle permettra aux utilisateurs de régler en devises des services importés à hauteur de 500 000 MAD par année civile ►► **La Société Financière Internationale (SFI) apporte plus d'1 Md MAD à Casa Transport.** Cet emprunt auprès de la SFI (groupe Banque Mondiale) d'1,1 Md MAD est destiné à financer les travaux d'aménagement et de construction des lignes 3 et 4 du tramway de Casablanca. Les deux lignes actuelles avaient bénéficié du concours de l'AFD et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à hauteur de 23 M EUR et 60 M EUR respectivement.